

“ LE CANARD ENCHAÎNÉ ”
— 22 MAI 2002 —

Antennes-relais : ces normes sont énormes...

EN date du 5 mai 2002, juste avant que le gouvernement socialiste plie bagage, le « Journal officiel » a publié un décret (n° 2002-775) qui constitue un magnifique cadeau d'adieu à Vivendi-SFR, Bouygues et Orange-France Télécom. Ce décret, signé par huit ministres (Jospin, Pierret, Fabius, Vaillant, Richard, Gaysot, Guigou et Kouchner - seul Yves Cochet a fait défaut), fixe les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Lesquelles valeurs sont exactement celles souhaitées par les opérateurs.

Sale coup pour les riverains des antennes-relais du portable :

qui vient de refuser d'entreprendre une étude épidémiologique sur les riverains malades. La grogne prend aussi une dimension paneuropéenne. En Espagne, pas moins de 2 000 antennes ont été débranchées à la suite de protestations. Au Royaume-Uni et en Italie, les conflits se comptent par centaines. En Allemagne, des scientifiques montent au créneau avec plusieurs études montrant des malformations génétiques dans des élevages de bovins ou de porcs arrosés par des antennes. N'en jetez plus !

Quant aux fameuses « normes » fixées par le nouveau décret (41 ou 58 volts par mètre selon les fréquences), auxquelles les partisans de la précaution opposent une valeur limite de 1 volt par mètre, sont-elles en passe de perdre leur principal soutien, celui de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), l'agence sanitaire de l'ONU ? Et ce, à cause d'un événement très bête : Mme Gro Harlem Brundtland, la secrétaire générale de l'OMS, est devenue hypersensible aux ondes du portable depuis deux mois. « Au début », dit Brundtland au quotidien norvégien “Dagbladet” (11/3), je ressentais une chaleur anormale en téléphonant, et maintenant j'ai des maux de tête violents, même après une conver-

sation très courte. Et s'il y a près de moi, à moins de quatre mètres un portable en veille, je ressens un malaise. » De formation médicale, Brundtland a écarté l'hypothèse d'une réaction psychosomatique en pratiquant ses propres tests en aveugle. « J'ai demandé à mes collaborateurs d'entrer dans mon bureau avec un téléphone en marche ou éteint dans leur poche, sans rien me dire. A chaque fois, j'ai pu détecter le rayonnement de l'appareil en veille. » Desormais farouche partisane du principe de précaution, elle regrette amèrement d'avoir offert, pour Noël, des téléphones portables à ses petits-enfants... Allô ? Allô ?